

## **DÉCLARATION LIMINAIRE FO CMA CPN 56 du 10 octobre 2024**

Mesdames et Messieurs les Présidents du Collège employeur,  
Mesdames, Messieurs,

Lors de la conférence sociale du 03 octobre 2024, ont été évoqués quatre objectifs indispensables à la réussite du CAP 2027 issus de l'Assemblée générale extraordinaire du 02 octobre 2024 ; à savoir :

- La dynamique de transformation s'enclenche progressivement en région : *« une mise en œuvre des plans de transformation est donc essentielle pour améliorer la santé financière du réseau. »*
- La stratégie nationale marketing et la stratégie de communication de marque : *« optimiser nos investissements et de capitaliser sur nos forces. C'est aussi vrai en matière marketing et de marque ».*
- Un appel à manifestation d'intérêt pour mutualiser les expertises Paie, Marchés, Appels à projet, Exploitation Data : *« Un Appel à Manifestation d'intérêts est lancé auprès des CMAR qui ont du 3 au 31 octobre 2024 pour soumettre leur candidature ».*
- Expertise juridique, Audit et conformité : les 2 nouveaux centres de service de CMA France : *« deux centres de services partagés vont voir le jour au sein de CMA France à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ».*

Notre organisation syndicale a, dans un même temps et de manière partagée avec les membres du Collège employeur y participant, relevé les mêmes constats généraux lors des ateliers de la conférence sociale que ceux issus de la restitution du baromètre social de 2022 : **un réseau d'agents fortement engagés, essouffés par des années de transformation.**

En effet, 4 thématiques pour ces ateliers ont été abordées lors de cette Conférence sociale : l'expérience collaborateurs et la marque employeur CMA, les compétences et les trajectoires professionnelles au sein du réseau des CMA, la culture managériale et la culture client.

Or de ces thématiques, **nous regrettons l'absence d'évocation de la politique de rémunération dans le cadre de la transformation de CAP 2027.** Les priorités fixées ignorent manifestement les propositions formulées par les membres des collèges salariés CPL notamment sur la question du pouvoir d'achat.

Une telle marginalisation des attentes des agents crée un déséquilibre profond et, selon notre Organisation, remettent en cause la réussite des objectifs affichés par cette conférence sociale.

De manière inéluctable, toutes ces transformations restrictives vont réclamer d'importants efforts d'adaptation du personnel et engendrer du stress intense, de la souffrance au travail, des risques psychosociaux, malheureusement déjà constatés dans certaines régions.

Afin de répondre aux attentes fortes et légitimes des agents des CMA et dans le cadre des thèmes urgents liés à **l'alignement des rémunérations au marché du travail indispensables à la transformation du réseau – CAP 2027**, **FO CMA** propose pour cette CPN 56 :

- Une augmentation de la valeur du point à hauteur de 3,2 %,
- Une proposition de révision de l'ensemble des grilles indiciaires compte tenu d'un tassement très important vers le bas,
- Ou une révision de la grille indiciaire de la catégorie cadre niveau I puisque **FO CMA** a obtenu en 2023 une révision des plus basses grilles indiciaires en faisant constater qu'il y avait une rupture d'égalité de traitement avec les autres grilles indiciaires.

Pour rappel, le rapport HUNT de **2020** sur la politique de rémunération des agents révèle un pourcentage **de – 15 %** sur le salaire fixe hors parts variables pour la catégorie « Cadres hors professeurs » et pour la catégorie « cadres tous statuts confondus avec les professeurs » **de – 20 % par rapport au marché général**.

Il est incontestable que le plan **Cap 2027** implique des évolutions qui nécessitent de nouvelles compétences. Or, **FO CMA** constate des difficultés croissantes en matière de recrutement, particulièrement dans un contexte où les salaires restent trop bas par rapport aux exigences de plus en plus élevées du marché. Cela nuit non seulement à l'attractivité du réseau, mais également à notre capacité à maintenir un service de qualité pour nos usagers (ou devons-nous peut-être parler désormais que de clients ?).

Nos collègues sont de plus en plus nombreux à s'inquiéter de l'absence de perspectives claires pour leur avenir au sein de leur Chambre. Sans un engagement fort en matière de formation et d'évolution des carrières, nous risquons de perdre des talents précieux et de fragiliser notre réseau face aux défis à venir et notamment celui de réussir les objectifs de CAP 2027 par un « essai transformé ».

La formation ne doit pas être considérée comme une option, mais comme une nécessité stratégique pour assurer la pérennité de notre réseau.

**FO CMA** exige une modernisation des techniques de travail avant d'alourdir encore plus les agents de tâches administratives que ce soit pour les administratifs que pour les professeurs à qui on rallonge inutilement le temps de travail.

Nous avons déjà été amenés, pour le déplorer, à constater certains dysfonctionnements rendant inefficaces le dialogue social et grippant l'avancement de nouvelles propositions qui émanent du terrain. Nous demandons à nouveau qu'une attention particulière du collègue employeur soit portée à ce sujet.

Notre Organisation réclame qu'un dialogue social constructif de qualité soit mis en place au plus tôt avec un fonctionnement plus souple et efficace des instances paritaires.

FORCE OUVRIERE, Syndicat attaché à la défense des intérêts des salariés, continuera à se mobiliser pour le maintien de l'emploi, l'augmentation du pouvoir d'achat et la qualité de vie et conditions de travail de l'ensemble des agents du réseau des CMA.